



Université Lille Nord de France
Pôle de Recherche
et d'Enseignement Supérieur

Séance du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2011

Délibération n°2011- /06

Vu le Code de la Recherche, et notamment son article L344-1,

Vu le Décret n°2009-33 du 9 janvier 2009 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université Lille Nord de France »,

Considérant que xx membres sur les xx membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 300,00 € à l'association étudiante Génération Auto Entrepreneurs comme soutien au concours organisé par elle au titre de l'année 2011.

Le Président

Pr. Christian SERGHERAERT

Nombre de votants :

Pour :

Contre :

Abstention :